



Question écrite au Ministre des Anciens Combattants de Mme Valérie Boyer, députée UMP de la 1ère circonscription des Bouches-du-Rhône, pour maintenir la date du 5 décembre comme journée nationale d'hommage aux morts pour la France des combattants d'Afrique du Nord :

"Mme Valérie Boyer attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, sur la nécessité de conserver la date du 5 décembre comme journée nationale d'hommage aux morts pour la France des combattants d'Afrique du Nord.

A l'heure où se prépare dans les rangs des parlementaires de gauche le projet d'instituer le 19 mars comme date officielle d'hommage en lieu et place du 5 décembre, il est tout à fait essentiel de rappeler un certain nombre de faits historiques et dramatiques.

Les historiens l'ont établi : la guerre d'Algérie ne s'est pas terminée le 19 mars 1962. Après cette date, près de 100 000 harkis et membres de leurs familles ont été massacrés, plusieurs centaines de soldats français tués ou blessés, des milliers d'Européens assassinés ou disparus à jamais.

Aussi, en plus de faire la démonstration d'une grave méconnaissance des faits historiques, l'intention de la majorité socialiste de célébrer le 19 mars comme journée nationale d'hommage est particulièrement choquante. Comment peuvent-ils occulter les massacres d'Oran qui ont fait des milliers de morts ?

La date du 5 décembre correspond, quant à elle, à l'inauguration du monument national érigé en 2003, quai Branly à Paris, à la mémoire de tous les soldats morts en Algérie de 1952 à 1962. La date du 5 décembre pour commémorer l'hommage aux morts pour la France durant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie a été retenue par l'Etat français après une longue concertation avec les associations d'Anciens combattants et de Français rapatriés qui ont toutes, à deux exceptions près, rejeté la date du 19 mars 1962 début du massacre de plus de 100.000 harkis et de leurs familles et de milliers d'assassinats et d'enlèvements de civils européens et de militaires français.

Cette date neutre du 5 décembre a été voulue pour clore définitivement le débat sur la date du 19 mars.

Aujourd'hui, pourtant, près de 50 ans après ces événements dramatiques, les parlementaires de gauche veulent rouvrir ce débat. En faisant cela, ils rouvriront les plaies des nombreuses familles qui ont eu à déplorer la mort d'un être cher, ils raviveront les douloureux souvenirs, ils bafouent les lois de la République.

Dans ce contexte, Mme Boyer le prie de bien vouloir lui faire connaître les intentions du gouvernement sur ce sujet."